

COVID-19 – FOIRE AUX QUESTIONS

Ouverture progressive | Terrains de tennis 2020

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Veuillez prendre note que des changements peuvent être apportés sans préavis suite aux décisions prises par les instances gouvernementales, la Ville de Montréal et l'arrondissement.

Quelles sont les heures d'ouverture des terrains de tennis pour la saison ?

- Lundi au vendredi de 9 h à 23 h;
- Samedi et dimanche de 9 h à 23 h;

Exceptionnellement, la période de jeu sera d'une durée de 50 minutes afin de respecter les mesures de distanciation sociale en vigueur.

Ainsi le début de chaque séance commencera à chaque heure.

Quel est le tarif pour utiliser les terrains de tennis ?

L'utilisation des terrains est gratuite en tout temps pour la pratique libre.

Quelles sont les modalités de fonctionnement pour utiliser les terrains de tennis ?

La réservation en ligne ou par téléphone n'est pas requise pour la pratique libre.

Pour la sécurité des usagers et le bon fonctionnement du jeu, le respect des règles d'éthique et de civisme doivent être honorés en tout temps.

Pourquoi de nouvelles mesures se sont-elles ajoutées cette année?

La sécurité en temps de pandémie est la responsabilité de toutes et tous. Ainsi, afin d'offrir un environnement tennistique respectant les directives émises par les autorités de santé publique, un système a été mis en place. L'arrondissement suit les recommandations de la Direction régionale de santé publique et demande à ses citoyennes et citoyens de participer activement aux efforts de prévention de la COVID-19.

Est-ce que les mesures mises en place seront assouplies au courant de l'été?

Tout dépend de l'évolution de la situation à Montréal. Nous suivons les recommandations de la Direction régionale de santé publique et nous vous demandons de participer activement aux

efforts de prévention de la COVID-19, en respectant les mesures d'hygiène et de sécurité mises en place.

Quelles informations complémentaires dois-je savoir avant de m'adonner à la pratique du tennis ?

- Restez chez vous si vous présentez (ou un autre membre de votre domicile) les symptômes rattachés à la COVID-19.
- Les points d'eau et les toilettes sont inaccessibles.
- Apporter un désinfectant pour les mains.
- Apporter suffisamment d'eau pour la durée de votre séance (fontaine d'eau inaccessible), et ce, dans un contenant identifié à votre nom.
- Utiliser uniquement votre propre équipement.
- Ne pas utiliser les bancs des joueurs.
- Les tableaux ou cartes de pointage sont interdits.

MESURES DE SÉCURITÉ

Voici les consignes à respecter pour pratiquer votre activité préférée en toute sécurité:

- L'accès au terrain de tennis est interdit à toute personne présentant des symptômes de la COVID-19 ou qui sont en isolement volontaire ou obligatoire.
- Si une personne de votre domicile présente des symptômes de la COVID-19, restez chez vous.
- Si une personne développe des symptômes alors qu'elle est présente sur le site, elle doit immédiatement quitter les lieux, suivre les consignes d'isolement et téléphoner au 1 877 644-4545. Elle doit également en informer le Bureau Accès Montréal en composant le 311.
- Prévoyez désinfecter vos mains avec une lotion à base d'alcool et lavez-vous les mains dès que possible.
- Prévoyez suffisamment d'eau pour boire et du désinfectant pour les mains.
- Respectez les mesures d'hygiène et de distanciation.

MESURES D'HYGIÈNE ET DE DISTANCIATION

- Pour les activités libres, seul le jeu en simple est autorisé soit 2 personnes par terrain. Le jeu en double est interdit jusqu'à nouvel ordre.
- Pour les activités avec entraîneur, seuls les instructeurs/entraîneurs dont la certification est active et qui sont membres de l'APT peuvent donner des leçons/entraînements. Une demande de permis doit être effectuée auprès de l'arrondissement afin d'obtenir une autorisation municipale. Toute demande non conforme sera refusée.
- Garder deux mètres de distance avec les autres lorsque vous regardez ou participez à une activité de tennis.
- Ne touchez que vos propres balles. Marquez-les au besoin.
- Le changement de côté n'est pas nécessaire. Déplacez-vous dans le sens horaire si vous le faites.
- Ne pas serrer la main de son partenaire en guise de fin de partie ou autre.

- Éviter de toucher des surfaces et équipements sur le terrain comme le filet, les poteaux, etc.; en cas de manipulation, les désinfecter avant de quitter le terrain.
- Utilisez votre raquette/pied pour repousser les balles et/ou les frapper vers les autres de façon à éviter de toucher les balles avec vos mains.

AUTRES PRÉCISIONS POUR LA PRATIQUE RESPONSABLE ET SÉCURITAIRE

- Le respect du nouvel horaire et de la procédure d'accès mise en place est obligatoire.
- **Exceptionnellement, la période de jeu sera d'une durée de 50 minutes.** Or, le début de chaque séance commencera à chaque heure permettant ainsi une période de battement de 10 minutes entre chaque réservation.
- Le respect des règles est obligatoire afin de conserver son droit d'accès aux terrains.
- La capacité maximale autorisée sur l'ensemble du site est établi à 50 personnes tout en respectant la règle de distanciation du 2 mètres.
- Le lavage/stérilisation des mains à l'arrivée et au départ du terrain est obligatoire.
- Utilisez uniquement votre propre équipement de tennis et marquez vos balles.
- Évitez le partage d'équipements personnels.
- Nettoyer tous vos équipements de tennis (raquettes, balles, bouteilles d'eau, etc.) avec un désinfectant à base d'alcool avant et après votre séance.
- Lavez vos mains dès que possible.

Pour signaler un bris matériel, une demande d'entretien ou pour obtenir plus d'information, communiquez avec le 311.

Pour de plus amples informations concernant la pratique du tennis responsable et sécuritaire, veuillez vous référer aux instances suivantes:

- **Instances gouvernementales:**
 - **1 877 644-4545** : Ligne d'information gouvernementale sur la COVID-19
 - [Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur](#)
 - [Gouvernement du Québec](#)
- **Instances de régie du sport:**
 - Tennis Canada
 - [Tennis Québec](#)
 - Tennis Montréal